



Caractéristiques des EPI



PREPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT		PROTECTION DE L'OPERATEUR PENDANT LES PHASES DE :								PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
		APPLICATION AVEC :									
		PULVÉRISATEUR À RAMPE ;		LANCE / CULTURES BASSES (< 50 cm)		LANCE / CULTURES HAUTES (> 50 cm)		PULVÉRISATEUR À DOS			
TRACTEUR AVEC CABINE FERMEE	TRACTEUR SANS CABINE	SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION	SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION			NETTOYAGE			
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C)		Réutilisables	À usage unique (*)	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire ET EPI partiel  OU (**)								EPI vestimentaire ET EPI partiel	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)											
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4			Type 3 ou 4				Type 3 avec capuche	Type 4 avec capuche	Type 3 avec capuche	Type 4 avec capuche	Type 3 ou 4
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)											
BOTTES certifiées EN 13 832-3											

^ Dans le cas d'une intervention sur le materiel pendant la phase de pulverisation.

Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine

\*\* Selon le niveau de protection recommandé pendant la phase d'application

Lentagran (AMM 2080136) 45% pyridate, formulation WP. Marque déposée et détenteur homologation : Belchim Crop Protection NV. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon. P333 + P331 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Eliminer le contenu/réceptacle via une collecte organisée par un service de collecte spécifique. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sols artificiellement drainés ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45% pour les usages sur graines protéagineuses, légumineuses fourragères, légumineuses potagères (sèches), haricots et pois écosés frais, PPAM non alimentaire, épices (racines) et pavot. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une ZNT de 20 m en bordure des points d'eau pour l'ensemble des usages (sauf artichaut, graines protéagineuses, infusions) pour les doses d'application en plein dont les doses annuelles sont supérieures à 1 kg/ha. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une ZNT de 20 m en bordure des points d'eau pour l'ensemble des usages (sauf artichaut et graines protéagineuses) pour les applications multiples dont les doses annuelles sont supérieures ou égales à 1 kg/ha et sur graines protéagineuses, Légumineuses potagères (sèches) et Haricots et Pois écosés frais, pour des applications ne dépassant pas la dose annuelle de 1 kg/ha. SPe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une ZNT de 5 m par rapport à la zone non cultivée adjacente. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, cf <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, cf l'étiquette ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com)

- Attention:
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
  - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
  - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques : entraîne des effets néfastes à long terme.
  - EUHA01 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Distribué par Belchim Crop Protection, 3 allée des Chevreuils 69380 Lissieu. T. 04 78 83 40 66. [www.belchim.fr](http://www.belchim.fr)  
Agrément NC00838 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Nov.21



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**